

Cher/chère député-e _____

Veillez noter que mon vote dépendra de votre réponse à l'information qui suit.

Vous trouverez les détails spécifiques à ma situation personnelle au verso de cette lettre de campagne citoyenne.

Avec plus de 90 000* de mes concitoyens d'un bout à l'autre du pays, je suis outré-e que mon gouvernement soit en train de transférer mon droit constitutionnel de contrôler ma propre santé à des fonctionnaires non élus. En tant que mon représentant fédéral élu, je considère que l'avenir de mon bien-être vous concerne.

Je vous demande de répondre à mes préoccupations de façon urgente et d'agir afin de protéger mon droit constitutionnel de consommer les produits de santé naturels (PSN) de mon choix. Santé Canada a déclaré à maintes reprises que le climat réglementaire actuel entourant les PSN existe pour notre sécurité; toutefois, il n'y a aucune preuve de préjudice lié au choix des Canadiens de consommer ces produits... tandis qu'un ensemble de preuves de préjudices envers les Canadiens augmente de façon alarmante dû aux restrictions sans cesse grandissantes.

Cela m'horripile que mon gouvernement élu ait choisi d'ignorer les preuves de préjudices, de laisser Santé Canada ignorer les preuves de préjudices et de rester à ne rien faire pendant que mes droits constitutionnels sont retirés.

Plus de 10 000 Canadiens décèdent à chaque année suite à des complications pharmaceutiques et seulement 55 produits pharmaceutiques ont été retirés du marché malgré les milliers de décès.

Des milliers de PSN ont été retirés du marché canadien depuis 2004, bien qu'il n'existe aucune preuve de préjudice par rapport à un seul de ces produits. (Et aucun décès depuis le début des enregistrements au Canada.) En tant que mon représentant, je compte sur vous pour refuser les platitudes déloyales de la part des bureaucrates non élus à la Direction des produits de santé naturels de Santé Canada (et de leurs « conseillers » dont la loyauté divisée est prouvée) et d'enquêter vous-même sur cette question. À commencer par l'information ci-jointe.

Je compte aussi sur vous pour :

- (1) aborder mes préoccupations comme une question urgente et protéger mon droit de consommer les produits de santé naturels (PSN) de mon choix – et interdire les réglementations inappropriées de Santé Canada (sous l'influence des grandes sociétés pharmaceutiques);
- 2) débiter immédiatement une enquête en vue de savoir pourquoi Santé Canada n'a pas adopté les 53 recommandations du Comité permanent du parlement sur la santé – qui avaient été acceptées par l'ancien ministre de la Santé Allan Rock en 1999;
- (3) soutenir la *Charte de liberté en santé* (ci-jointe) qui pourra protéger mon accès aux remèdes naturels.

Je vous remercie d'avance de votre considération et de votre réponse écrite complète à ce qui précède. Mon vote pour vous à la prochaine élection dépendra de votre action concernant cette question.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,

***Une pétition pour soutenir la *Charte de liberté en santé* compte actuellement 90 580 signatures et sera sous peu la plus grande pétition fédérale en 15 ans.**